

Consultation prébudgétaire en vue du budget de 2020



PRÉPARÉ POUR LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Date de présentation :
2 août 2019

PERSONNES-RESSOURCES :

Tonja Leach, directrice générale, QUEST
Courriel : tleach@questcanada.org
Tél. : 416-555-5555

Christopher Hilkene, chef de la direction, Pollution Probe
Courriel : chilkene@pollutionprobe.org
Tél. : 416-926-1907, poste 259



Recommandations

Recommandation 1. Soutien à la réforme des politiques et de la réglementation. Que le gouvernement fédéral augmente le financement des programmes et des initiatives qui favorisent la réforme des politiques et de la réglementation concernant les collectivités énergétiques intelligentes et les systèmes énergétiques sobres en carbone en intégrant le défi de la transition vers des systèmes énergétiques sobres en carbone à la portée des initiatives fédérales existantes.

Recommandation 2. Soutien à l'innovation sociale. Que le gouvernement fédéral élargisse la portée de la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale du Canada¹ pour y inclure le défi sociétal de promotion des communautés énergétiques intelligentes, et crée un fonds d'innovation énergétique social pour investir dans des initiatives qui mettent au point de nouvelles pratiques et méthodes de planification énergétique communautaire.

Recommandation 3. Soutien à la planification énergétique communautaire et à la résilience des collectivités. Que le gouvernement fédéral fournisse des ressources financières stables et prévisibles, notamment des obligations municipales vertes, ainsi qu'un financement à long terme pour accroître les ressources humaines relatives au climat et à l'énergie des administrations locales. Qu'il permette aux administrations locales partout au Canada d'élaborer et de mettre en œuvre des plans énergétiques communautaires et des plans de résilience. Nous recommandons plus précisément que le gouvernement fédéral :

1. Augmente l'investissement pour continuer d'accroître les ressources humaines des petites et moyennes collectivités en créant un financement de contrats d'une durée minimale de cinq ans pour les gestionnaires chargés de l'énergie et du climat.
2. Développe à plus grande échelle les outils de financement écologiques novateurs des municipalités favorisant l'autonomie financière, dont un cadre d'obligations écologiques municipales, et offre un financement de contrepartie à ces initiatives.
3. Crée des fonds renouvelables pour assurer un investissement durable dans les projets énergétiques communautaires des petites et moyennes collectivités, dont les périodes de recouvrements peuvent durer jusqu'à 25 ans.

¹ Gouvernement du Canada, *Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale*, 2018, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/innovation-sociale-finance-sociale/strategie.html>.

Corps du mémoire

À la fois agent de liaison, éducateur et influenceur, QUEST aide les gouvernements, les fournisseurs de services publics et d'énergie, le secteur du développement et les fournisseurs de solutions à mettre en place des collectivités énergétiques intelligentes. Une collectivité énergétique intelligente comprend le défi incontournable que représentent les changements climatiques et reconnaît les besoins et les priorités énergétiques de sa population. Elle intègre harmonieusement sources d'énergie locale, renouvelable et conventionnelle pour répondre de manière efficace, propre et économique à ses besoins énergétiques. QUEST est un organisme de services sans but lucratif, national et indépendant, qui voit le Canada comme une nation composée de collectivités énergétiques intelligentes.

Depuis 13 ans, QUEST s'efforce de faire progresser cette vision grâce à divers projets, des travaux de recherche appliquée et des services consultatifs dont l'objectif est de renforcer l'harmonisation entre le gouvernement, le secteur privé et les intervenants communautaires; d'aider le personnel et les conseillers municipaux à prendre des décisions éclairées en matière d'énergie; et de rechercher les meilleures façons de stimuler le marché des collectivités énergétiques intelligentes. En nous tournant vers les collectivités énergétiques intelligentes, nous avons décidé de parler de ce qui importe vraiment aux Canadiens dans leur vie de tous les jours : des systèmes énergétiques plus durables, de nouvelles perspectives économiques, des environnements locaux améliorés et des infrastructures plus résilientes. Ce changement rend les politiques énergétiques et climatiques plus constructives et concrètes, ce qui ouvre la voie à de réels progrès quant aux enjeux qui comptent le plus pour les Canadiens.

Pollution Probe est un organisme de bienfaisance national qui a pour mission d'améliorer la santé et le bien-être des Canadiens par la promotion de politiques qui amènent des changements environnementaux positifs et tangibles. Célébrant son 50^e anniversaire en 2019, Pollution Probe est depuis longtemps reconnu comme chef de file en matière de progrès environnemental grâce aux recherches, à la sensibilisation et à l'éducation et grâce à ses actions fondées sur des données probantes visant des solutions pratiques et équilibrées. Le programme énergétique de Pollution Probe vise à aider le Canada dans sa transition vers un système énergétique rentable et sobre en carbone de manière efficace et équitable, tout en réduisant les émissions qui affectent la santé humaine.

Les recommandations que nous formulons en vue du prochain budget fédéral du Canada reposent sur notre expérience collective auprès des services publics, du secteur privé, des organismes sans but lucratif, des établissements d'enseignement et des collectivités de partout au Canada. Nous espérons qu'elles permettront de prolonger l'excellent soutien dont jouissent déjà les collectivités énergétiques intelligentes grâce aux réalisations du Cadre pancanadien, du Fonds municipal vert et de nombreux autres programmes fédéraux importants et novateurs.

Recommandation 1. Des politiques et règlements bien pensés sont décisifs pour accélérer la diffusion des innovations nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone. Les systèmes énergétiques canadiens actuels ont été conçus pour une production énergétique d'envergure et ne sont pas encore prêts à intégrer une grande part de ressources énergétiques décentralisées et de nouvelles infrastructures de réseau. Par conséquent, il est essentiel de soutenir les réformes des règlements et des politiques qui assurent une transition en douceur vers un nouvel équilibre entre la production centralisée et décentralisée.

- **Soutenir la réforme réglementaire.** Le [budget de 2018](#)² annonçait que le gouvernement poursuivrait « son programme en matière de réglementation axé sur le soutien à l'innovation et à l'investissement en entreprise, le but étant de rendre le système de réglementation canadien plus agile, transparent et réceptif pour que les entreprises du pays puissent explorer et concrétiser les possibilités au bénéfice de tous les Canadiens. »

Dans le cadre de cette initiative, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a pour mandat de coordonner des examens ciblés sur les exigences et les pratiques réglementaires qui freinent la croissance économique et l'innovation de quatre secteurs : l'agroalimentaire et l'aquaculture, la santé et les sciences biologiques, le transport et l'infrastructure. Le budget de 2019 fait mention³ des bacs à sable réglementaires comme façon de présenter de nouvelles méthodes pour réformer les cadres réglementaires⁴.

Nous recommandons donc que le budget de 2020 élargisse la portée des examens ciblés du Conseil du Trésor pour y ajouter les secteurs du gaz naturel et de l'électricité, et qu'il augmente le financement sur cinq ans pour l'organisation de bacs à sable réglementaires pour ces deux secteurs.

Les bacs à sable servent à la mise à l'essai précoce et concertée et à la mise en commun d'idées relatives aux options réglementaires en matière de technologies émergentes. Ils permettent à des intervenants divers de créer des cadres communs et réduisent considérablement les coûts et les pertes de revenus. Par conséquent, ils ont le potentiel d'accélérer l'adoption de nouvelles technologies. Un bac à sable hébergé par une entité centrale⁵, comme un organisme de réglementation ou un gouvernement, serait en mesure de mettre à l'essai et d'adapter rapidement de nouvelles technologies et de nouveaux programmes. Grâce à la Commission de

² Budget de 2018, *Faciliter les affaires pour les entrepreneurs et les sociétés*, <https://budget.gc.ca/2018/docs/plan/chap-02-fr.html#Making-it-Easier-for-Entrepreneurs-and-Companies-to-Do%20Business>.

³ Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, *Examen réglementaire ciblé*, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/gestion-reglementation-federale/examen-reg-cible.html>.

⁴ Budget de 2019 du gouvernement du Canada, Chapitre 2 : Bâtir un Canada meilleur, *Intégrer l'innovation à la réglementation*, <https://budget.gc.ca/2019/docs/plan/chap-02-fr.html#integrer-l-innovation-a-la-reglementation>.

⁵ Selon le Rapport des Tables de stratégies économiques du Canada : Technologies propres, 2018.

l'énergie de l'Ontario, l'Ontario est la première administration canadienne à avoir un bac à sable réglementaire, et elle accepte actuellement des demandes⁶.

- **Soutenir la réforme des politiques.** La mise en œuvre systématique et d'envergure de réformes de politiques nécessite la consultation et la collaboration de multiples intervenants provenant de divers secteurs. Nous recommandons donc que le gouvernement fédéral augmente le financement pour les initiatives et les programmes qui explorent de nouvelles politiques de façon collaborative et interdisciplinaire. L'initiative actuelle du Carrefour de la croissance propre⁷ tire profit des programmes et initiatives des 16 ministères et organismes fédéraux formant le Carrefour. Nous recommandons par conséquent que le gouvernement fédéral élargisse le mandat du Carrefour de la croissance propre pour y inclure des recherches actives sur les politiques énergétiques afin d'explorer des possibilités de réformes de politiques intersectorielles ayant le potentiel d'accélérer la transition vers une économie sobre en carbone.

Recommandation 2. La Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale du Canada⁸ reconnaît que de nouvelles méthodes novatrices sont nécessaires pour s'attaquer aux problèmes sociaux. Prioriser l'innovation sociale offre une certaine flexibilité et agilité aux intervenants locaux pour mettre à l'essai et adopter de nouvelles structures, pratiques ou méthodes de gouvernance qui favoriseront la transition vers une économie sobre en carbone et les aideront à s'adapter aux effets des changements climatiques. Les innovations sociales au service des collectivités énergétiques intelligentes comptent notamment de nouveaux modèles de propriété et de financement, des ateliers nationaux facilitant la communication et l'exploration de solutions communes, de nouvelles structures de gouvernance et de nouveaux protocoles opérationnels au sein des administrations locales.

Nous recommandons que le gouvernement fédéral :

- Élargisse la portée de la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale du Canada et des recommandations du Groupe directeur chargé de la cocréation de la stratégie d'innovation sociale et de finance sociale⁹ pour y ajouter les défis liés à la promotion des collectivités énergétiques intelligentes.

⁶ Commission de l'énergie de l'Ontario, <https://www.oeb.ca/html/sandbox/process-fr.php>.

⁷ <https://www.ic.gc.ca/eic/site/099.nsf/fra/accueil>.

⁸Gouvernement du Canada, *Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale*, 2018, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/innovation-sociale-finance-sociale/strategie.html>.

⁹ Gouvernement du Canada, *Recommandations du Groupe directeur chargé de la cocréation de la stratégie d'innovation sociale et de finance sociale*, 2018,

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/innovation-sociale-finance-sociale/rapports/recommandations-ce-nous-avons-entendu.html>.

- Crée un fonds d'innovation énergétique social local pour investir dans les projets qui mettent en œuvre de nouvelles pratiques et méthodes de planification énergétique communautaire. Il peut s'agir d'un fonds commun entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Le Conseil consultatif sur l'innovation sociale peut être responsable de la création du fonds puisque son mandat est de présenter le point de vue essentiel des intervenants et de faire régulièrement rapport au gouvernement sur le progrès et les problèmes émergents relatifs à la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale.

Recommandation 3. Les plans de résilience et les plans énergétiques communautaires sont des outils primordiaux pour les administrations locales souhaitant devenir des collectivités énergétiques intelligentes. Pour mettre sur pied de telles collectivités et pour élaborer et mettre en œuvre ces plans à long terme, non seulement les administrations locales ont besoin d'un investissement en capital initial, mais elles ont aussi besoin de sources de financement prévisibles et durables. QUEST sait, par sa vaste expérience, que la capacité en personnel et le soutien logistique sont certains des éléments les plus importants à l'élaboration et à la mise en œuvre réussies de ces plans.

Grâce à des programmes comme Collectivités canadiennes sobres en carbone et au Fonds municipal vert, le gouvernement fédéral a grandement progressé dans son soutien apporté aux collectivités énergétiques intelligentes. Or ces programmes fournissent une aide financière à des projets ponctuels à l'issue d'un processus concurrentiel, ce qui désavantage grandement les petites et moyennes collectivités aux ressources limitées. Ils n'aident pas non plus les municipalités à embaucher des gestionnaires permanents chargés de l'énergie et du climat et à leur offrir des formations régulières. Faute d'experts en climat et en énergie, les municipalités ne peuvent élaborer des projets avantageux, déposer des demandes de financement, ni amener à terme des plans favorisant la santé, l'accessibilité, la résilience et la prospérité de leur collectivité.

Nous proposons que le budget fédéral :

1. Augmente l'investissement visant à accroître les ressources humaines des petites et moyennes collectivités en créant un financement pour les gestionnaires chargés de l'énergie et du climat d'au moins cinq ans, période nécessaire à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la surveillance de plans énergétiques et climatiques et à la modification des activités et pratiques opérationnelles. La subvention destinée au personnel chargé du climat de la Fédération canadienne des municipalités créée dans le cadre du Programme Municipalités pour l'innovation climatique ou le programme de gestionnaire de l'énergie communautaire de B.C. Hydro sont de bons exemples de cette mesure.
2. Développe à plus grande échelle les outils de financement écologiques novateurs des municipalités favorisant l'autonomie financière, dont un cadre d'obligations écologiques municipales, et offre un financement de contrepartie à ces initiatives. La Banque du Canada pourrait aider les municipalités en leur offrant des ressources, de l'expertise et des services de logistique.

3. Crée des fonds renouvelables pour assurer un investissement durable dans les projets énergétiques communautaires des petites et moyennes collectivités, dont les périodes de recouvrements peuvent durer jusqu'à 25 ans. Cette mesure pourrait s'inspirer du Fonds Atmosphérique de Toronto et du programme Collectivités canadiennes sobres en carbone.

Fort d'une grande expérience auprès des collectivités à les aider à bénéficier des avantages relatifs à la planification énergétique communautaire et à la planification de la résilience, QUEST met actuellement à l'essai son tableau de bord des collectivités énergétiques intelligentes, offre des ateliers sur la planification de la résilience et cherche du financement pour l'élaboration d'un profil national de la résilience aux catastrophes. Chez QUEST, nous reconnaissons que les collectivités autochtones et hors réseau ont plus particulièrement besoin de notre soutien en matière de planification énergétique communautaire et de planification de la résilience et qu'elles ont besoin de programmes élaborés grâce à de nombreuses consultations et aux commentaires des représentants des collectivités autochtones. Nous espérons travailler plus étroitement avec ces collectivités uniques dans le cadre de nos prochains projets, notamment grâce à notre initiative de validation de principe du tableau de bord des collectivités autochtones énergétiques intelligentes.

QUEST



QUEST

122, rue Albert, bureau 350

Ottawa (Ontario) K1R 1A4

www.questcanada.org